Conseil d'arrondissement du 9^e Séance du lundi 2 mars 2015

Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif au mouvement de grève affectant les équipements sportifs de l'arrondissement depuis le mois de février 2014.

Considérant que le mouvement de grève des agents de la Ville de Paris dans les équipements sportifs municipaux pour obtenir une augmentation de la prime de travail le dimanche dure depuis plus d'un an ;

Considérant que ces agents revendiquent une revalorisation de leur prime dominicale et dénoncent une différence de traitement par rapport aux agents d'autres directions de la Mairie ;

Considérant que dans le 9^e les piscines Drigny et Valeyre ainsi que les gymnases Valeyre et Buffault sont fermés quasiment tous les dimanches ;

Considérant qu'à Paris le taux de fermeture des 39 piscines municipales peut monter jusqu'à 70 % selon les associations de nageurs ;

Considérant les trois vœux déjà déposés au Conseil d'arrondissement du 9^e au cours de ces derniers mois ;

Considérant qu'à ces occasions il a été répondu que le problème devait être inscrit à « l'agenda social » de la Maire de Paris - réunion initialement prévue pour juin 2014 - de façon à « traiter le sujet de manière globale » pour aller vers une harmonisation desdites primes entre les directions la Ville de Paris;

Considérant qu'à l'issue du dernier conseil d'arrondissement du 9^e du 26 janvier, le Cabinet de l'Adjoint à la Maire de Paris en charge des Sports a indiqué qu' « une base de discussion avait été trouvée » et que des échéances seraient fixées lors du dernier Conseil de Paris;

Considérant que depuis cette date aucune « base » n'a été trouvée, que les discussions sont dans une impasse totale comme démontré par l'échec de la dernière réunion entre la Marie de Paris et les syndicats qui s'est tenue le 12 février et qui a étendu la grève au samedi ;

Considérant que le 18 février dernier, la Ville de Paris a affirmé « étudier actuellement l'ensemble des solutions juridiquement possibles pour ouvrir sans délai le maximum d'équipements sportifs » et « se réserver notamment la possibilité de modifier substantiellement l'affectation des agents pour garantir la continuité du service public », ce que la Mairie du 9^e demande depuis près d'un an ;

Considérant que le recours à des bénévoles est une solution d'urgence et temporaire ;

Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, émettent le vœu que la Maire de Paris :

- Procède de manière urgente à la désignation d'un médiateur indépendant dont la mission sera d'obtenir un accord permettant la réouverture des équipements municipaux aux Parisiens le plus rapidement possible.
- Apporte la preuve que les grévistes n'ont pas été rémunérés depuis le début du conflit.